



Separation communication quasi impossible entre nous

Par Visiteur

Bonjour,suite a notre separation,la communication est quasi impossible avec la mere de mon Fils de 3 ans.Comment faire pour que je puisse avoir mon fils par exemple deux jours par semaine en echange d'une pension? merci.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Comment faire pour que je puisse avoir mon fils par exemple deux jours par semaine en echange d'une pension?
Ce n'est pas une question d'échange.

Vous devez saisir le juge aux affaires familiales afin que celui ci statue sur le droit de garde de visite et de garde de l'enfant et éventuellement sur le versement d'une pension alimentaire.

Cordialement